



Kergrist-Moëlou

Bulletin d'informations communales

Kergrist...



JANVIER 2009 - N°16



Esprit Sportif

Le dynamisme de l'Union Sportive Kergristoise avec ses 3 équipes de football, l'enthousiasme de la Gymnastique féminine Kergristoise pour ses cours hebdomadaires et sa randonnée annuelle, et la motivation du Comité des fêtes de Saint-Lubin avec l'organisation de son 1^{er} cyclo-cross sont la preuve qu'il y a dans notre commune un esprit sportif.



De plus, la population de la commune participe activement aux manifestations organisées par ces 3 associations et assiste au passage des courses vélo comme le KBE.

Les plus jeunes de la commune, même s'ils ne sont pas dans des clubs Kergristois, s'investissent également dans le sport : Ecole de Football de la JSKB pour les ados, Ecole de Foot de Maël-Carhaix et de Rostrenen pour les plus jeunes, badminton, gourren, tennis, équitation, judo... La relève semble assurée.

"Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport."

(Aimé Jacquet)



Yann Le Quéau,
vainqueur de la course senior

Cyclo-cross de Saint-Lubin

Samedi 20 Septembre, le Comité des fêtes de Saint-Lubin organisait son 1^{er} cyclo-cross en étroite collaboration avec le CC Blavet-Rostrenen : Public et beau temps étaient au rendez-vous pour ce coup d'essai.

Deux courses étaient au programme : Eric Gouya s'est assuré la première place en FSGT et Yann le Quéau, est le vainqueur de la course FFC en seniors.

D'ores et déjà, le comité des fêtes de Saint-Lubin annoncera peut-être une seconde édition en 2009.



Le public et le soleil
étaient au rendez-vous

"KERGRIST..."

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

NUMÉRO 16 - JANVIER 2009

Première page : "USK équipes A & C et Cyclo-cross" : Photos couverture de Laurent Le Corre
Directeur de Publication : Martine Connan

Photos : Laurent Le Corre, Martine Hénaff-Thomas, page 16 : Photos fournies par les parents
page 13 : photos mise à disposition par "La Baleine" (www.boulangerie-labaleine.fr)

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Mise en page : Martine Hénaff-Thomas

Comité de Rédaction de ce numéro : Mme. Maire - Le Corre Laurent, Le Goff Christine, Degioanni Françoise, Hénaff-Thomas Martine, Liot Laurent, membres de la commission communication du conseil municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Nous voici en 2009.

Je viens avec l'ensemble du conseil municipal vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Elle s'annonce difficile mais nous devons garder notre optimisme, ne pas nous décourager face à la crise financière, sociale, face aux exigences croissantes dans notre quotidien tant professionnel que familial. Nous avons la chance de vivre dans une commune comme la nôtre, loin de l'anonymat et de l'insécurité des grandes villes.

Nous regrettons que nos jeunes soient souvent amenés à quitter ce territoire pour trouver du travail comme le suggère le recensement de 2007 où apparaît une légère baisse de la population entre 20 et 40 ans. Pourtant, l'augmentation des résidences principales illustre un fort désir de s'installer et de vivre ici, et celle des résidences secondaires l'envie de passer des vacances ou une retraite paisible sur notre commune.

Aussi, pour garder cette qualité de vie, nous allons en concertation avec vous tous inscrire nos projets, nos actions autour de la préservation, la mise en valeur de notre patrimoine bâti, naturel, environnemental, culturel.

L'année 2009 sera une année de réflexion. Une étude globale d'aménagement du bourg va débuter. Elle devrait nous permettre de choisir avec vous tous une réhabilitation pensée, réfléchie de nos bâtiments communaux, une mise en valeur du centre bourg.

Il est évident que tous ces travaux se feront sur plusieurs années pour des raisons budgétaires. D'autant que le réseau routier en campagne nécessite des dépenses annuelles très lourdes, tant en investissement qu'en fonctionnement; et que nous ne devons pas oublier non plus les villages avec une population jeune et importante comme St Lubin ou même Moustermeur...

C'est dans un esprit d'équipe avec le conseil et de collaboration avec tous les habitants que j'entends mener à bien nos projets pour que Kergrist soit une commune attrayante et dynamique.

Heureuse année 2009 à vous tous.



Martine Connan



commémoration
du 11 Novembre



Sommaire

Esprit Sportif	2
Mot du Maire	3
Conseils Municipaux	4-7
Tarifs communaux	7
Recensement 2007	8-9
Nos projets	10
L'eau	11
Histoire de pain	12-13
Associations	14
Calendrier des fêtes.....	14
Infos diverses	15
État civil	15
Les Bébés 2008.....	16

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et
de 14h00 à 17h00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec le
Maire ou un adjoint est
possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11



repas du CCAS
11 Novembre 2008



Concours de boules
Club du 3ème age



Procession
Pardon de Saint-Lubin

Conseils Municipaux

17 juillet 2008

Ouverture d'une ligne de crédit

Madame le Maire informe l'assemblée qu'en raison des travaux d'effacement du réseau, il est nécessaire d'avoir des fonds, la trésorerie ne pouvant autofinancer la totalité.

Les organismes contactés sont le Crédit Agricole, Dexia et le CMB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide l'ouverture d'une ligne de crédit,
- Souhaite que la commission finance se réunisse au plus vite et après étude de toutes les propositions, choisisse la plus intéressante,
- Autorise Mme le Maire à ouvrir une ligne de crédit et à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Acquisition de matériel informatique pour l'école

Madame le Maire présente à l'assemblée le compte rendu de la commission scolaire au sujet de l'acquisition d'ordinateurs pour l'école. La société retenue est SPOT de Saint-Brieuc selon le détail suivant :

Acquisition de 3 nouveaux ordinateurs avec écrans plats + une imprimante + l'installation du matériel pour un montant de 2 305,77 € H.T.

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du Conseil Général pour le montant maximum soit 25 % H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le choix de la commission scolaire et retient les propositions de la société SPOT pour un montant total de 2 305,77 € H.T.

De plus, le conseil souhaite que soit demandé des devis auprès d'artisans pour repeindre les salles de classe.

Recensement des zones humides

Madame le Maire informe l'assemblée que le Sage Blavet demande à toutes les communes du bassin versant d'élaborer un plan de désherbage communal d'ici mars 2010 selon des règles et une méthodologie précise.

Il sera donc nécessaire de répertorier les zones humides selon un cahier des charges établi par le Sage Blavet. Il n'a pas d'autre solution que de faire appel à un bureau d'études choisi après avoir procédé à un appel d'offres. Le coût serait d'environ 20 000 € et il serait possible d'établir une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau (taux de participation maximum 50%).

Le Sage Blavet souhaite également que soit recensé les cours d'eau. Cette étude serait à réaliser par des bénévoles connaissant bien la commune.

Le Sage Blavet propose son assistance gratuite pour ces deux missions.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- Autorise Mme le Maire à faire un appel d'offres pour recruter un bureau d'études,
- Demande qu'un dossier de demande subvention soit déposé auprès de l'agence de l'eau.

QUESTIONS DIVERSES :

Vente d'enrobés à froid

Madame le maire fait part à l'assemblée que plusieurs personnes ont demandé à acheter du point à temps.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les prix de vente :

1 m ³	= 167,96 €
1/2 m ³	= 83,98 €

18 septembre 2008

Madame le Maire informe l'assemblée des travaux réalisés durant l'été soit : peinture de deux classes et d'un couloir de l'école.

Rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service public

Madame le Maire présente à l'assemblée les rapports établis sur le prix de l'eau par la DDAF ainsi que celui sur la qualité de l'eau réalisé par la DDASS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour les deux rapports.

Tarifs cantine, garderie

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs cantine garderie n'ont pas été revus depuis la rentrée de 2005. Actuellement, le repas est facturé 2,10 €, la garderie du matin 0,80 € et le soir 1,40 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs garderie et de facturer le repas à 2,15 € par enfant.

Conseils Municipaux

18 septembre 2008 (suite)

Compte rendu de la visite de la société BSB

Madame le Maire fait part à l'assemblée du compte rendu de la rencontre qui a eu lieu avec M. Lefort de la société BSB concernant la réhabilitation de l'ancienne maison de l'école le 19 Août dernier.

Ses propositions sont les suivantes :

- Réhabilitation de l'ancienne maison de l'école en 2 logements sociaux dont 1 en PLA-I-O (location selon les ressources) et une participation envisagée de 3000 €.

- Mise à disposition gracieusement du terrain jouxtant cette maison pour la création de 4 logements neufs, viabilisation à la charge de la commune,

- Exonération de la TLE (Taxe Locale d'Équipement),

- Caution de la commune à hauteur de 50% du prêt réalisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte les propositions de la société BSB.

Adhésion au Comité D'Entraide du Haut Blavet pour le portage de repas

Madame le Maire informe qu'actuellement, nous adhérons au Comité d'Entraide de Maël-Carhaix, le prix du repas est 9,70 €, les repas sont préparés par Repas Santé de Rostrenen et livrés les lundi, mercredi, et vendredi. La participation de la commune est calculée au prorata du nombre de bénéficiaires et de la dotation communautaire : pour 1 bénéficiaire, le montant versé en 2007 a été de 129 € avec un rappel pour 2006 de 375,77 €. En 2008, l'appel de cotisation s'est élevé à 223 €.

Le Comité d'Entraide du Haut Blavet propose un repas préparé au foyer logement de Saint-Nicolas-du-Pélem ou à la cantine municipale de Plouguernevel. (Cuisine traditionnelle) pour 10 €. De plus, il assure une livraison quotidienne. La participation de la commune serait de 0,50 €/habitant :

soit à prévoir $663 \times 0,50 = 331,50$ €.

La commune dépend déjà de ce comité pour les aides ménagères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de résilier l'adhésion au Comité d'Entraide de Maël Carhaix pour le portage de repas à compter du 31/12/2008.

- Décide d'adhérer au Comité d'Entraide du Haut Blavet à compter du 01/01/2009.

Avis sur installations classées

Madame le Maire présente à l'assemblée deux installations classées :

- Gaec de PERRAN – Mise à jour plan d'épandage + restructuration - Rapport du commissaire enquêteur,

- ALLO Julien – Construction d'un bâtiment pour poules pondeuses 78 782 places à Kervras-Kerlefudec en Plounévez-Quintin,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ses deux installations classées.

QUESTIONS DIVERSES :

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Madame le Maire présente à l'assemblée une synthèse établie par la CCKB :

D'ordre général, la qualité du tri s'améliore et le tonnage d'ordures ménagères est en baisse.

Néanmoins, la situation financière se dégrade, les dépenses représentent bien plus que les recettes dû en partie à l'augmentation des coûts d'incinération et des charges liés à la collecte.

Pour résoudre ce problème, il est nécessaire que ce service soit amorti au juste prix par les usagers et non pas par le budget général de la CCKB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

Néanmoins, certains conseillers notent que les bâches agricoles ne sont pas acceptées à la déchetterie et le déplorent.

Rapport d'activités 2007 de la CCKB

Madame le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2007 de la CCKB. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce rapport.

Rapport d'activités du service SPANC

Madame le Maire présente à l'assemblée le rapport du service d'assainissement non collectif pour l'année 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce rapport.

DIVERS

Le conseil souhaite qu'une date de réunion publique soit fixée aux habitants de Saint-Lubin au sujet des aménagements à envisager dans ce hameau.

La date est fixée au Mardi 7 octobre à 20 heures au hangar de Saint-Lubin.

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Abri-bus de Saint-Lubin

Magasin Multi-services

Ouvert du

lundi au vendredi

9h00 à 13h00

et

17h00 à 19h00

samedi et dimanche

9h00 à 12h30

et

17h00 à 19h00

02 96 36 57 25



Pot de fin d'année pour les employés municipaux, bénévoles et responsables des associations

École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 36 53 15



Mmes David et Pallier
Les enseignantes

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de :

8h00 à 8h50

et de

16h30 à 18h00.

(17h30 le vendredi)

02 96 36 53 15



Soirée crêpes de l'école



Conseils Municipaux

16 octobre 2008

Compte rendu de la réunion sur l'aménagement du bourg

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la réunion du 24 septembre dernier. M. De Parscau, DDE Rostrenen accompagné de 2 personnes de l'équipement de St-Brieuc ont présenté un cahier des charges pour l'aménagement du bourg. Le document est présenté à l'assemblée. Si ce dernier leur convient, il y a lieu de lancer une procédure d'appel d'offres pour la recherche d'un bureau d'études. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de lancer une procédure d'appel d'offres pour la recherche d'un bureau d'études concernant l'aménagement du bourg, et autorise Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Choix du bureau d'études pour l'inventaire des zones humides

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que Le Sage-Blavet demandait à toutes les communes du bassin versant d'élaborer un plan de désherbage communal d'ici Mars 2010 selon des règles et une méthodologie précise.

Il était donc nécessaire de répertorier les zones humides selon un cahier des charges établi par le Sage-Blavet. L'appel d'offre a été lancé et la commission d'ouverture des plis réunie le 16 octobre à 19h30, a décidé de retenir le bureau d'étude SERAMA pour un montant de 7 833 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le choix de la commission.

Contrats d'assurances

Madame le Maire informe l'assemblée qu'afin d'actualiser ce dossier qu'elle a décidé de contacter la société Groupama, assureur actuel mais aussi de demander des devis à 2 autres compagnies AXA et la SMACL dont le courtier est le Crédit Agricole.

Pour simplifier la démarche, plusieurs lots ont été définis :

- 1 : Lot Bâtiment
- 2 : Lot Assurances responsabilité Civile - protection juridique - Ass élus
- 3 : Lot Véhicules
- 4 : Lot Risque du personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir la société SMACL, proposé par le Crédit Agricole pour les 4 lots et autorise Mme le Maire

à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Avis sur les installations classées

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la demande de la Scea de l'Argoat : Il s'agit d'une restructuration externe d'un élevage porcin avec mise à jour du plan d'épandage de 2 091 places.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES :

Fonds de concours

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la proposition de la CCKB du versement d'un fonds de concours d'un montant de 40 404 € correspondant à 50% des dépenses suivantes :

Voirie (investissement) : 30 008 € H.T.

Voirie + salle des fêtes (entretien) : 50 800 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec la CCKB pour le versement d'un fonds de concours.

Aménagement de Saint Lubin

Madame le Maire fait part à l'assemblée du compte rendu de la réunion publique du 7 octobre dernier à laquelle étaient conviés les habitants de St-Lubin. Il en ressort que les principales demandes sont les suivantes : un abri bus, une aire de jeux, des lampadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'un abri bus. Il demande la présentation de plusieurs devis pour une aire de jeux et souhaite des renseignements en ce qui concerne les subventions, demande qu'une étude soit réalisée par le SDE pour l'éclairage public.

DIVERS : Travaux toiture mairie

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir des réparations sur la toiture de la mairie notamment au niveau des gouttières. Un devis a été établi par M. CHARLES Yannick pour un montant de 1 661,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux et accepte le devis de M. CHARLES Yannick.

Le Conseil demande également des devis pour l'achat d'un souffleur aspirateur.

Conseils Municipaux

27 novembre 2008

Aménagement du bourg

Madame le Maire informe l'assemblée que la commission d'ouverture des plis s'est réunie vendredi dernier concernant l'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte concernant l'aménagement du bourg. Cette étude doit être faite selon un cahier des charges établies par la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement). Elle doit suivre certains points très précis comme la méthodologie utilisée, un coût correct, mais prendre aussi en considération l'intégration du développement durable. Le but de cette opération ne porte pas que sur l'aménagement du bourg, elle doit aussi envisager la rénovation des bâtiments publics tels que la mairie, la poste, l'école. Le délai maximum pour cette étude est de 9 mois.

Au vu des éléments, la commission a décidé de retenir l'atelier Gosselin Harlé pour un montant de 20 000 € H.T.

Une synthèse a été établie par la DDE et présente également l'atelier Gosselin-Harle comme celui qui répond le mieux aux critères imposés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le choix de la commission d'ouverture des plis.

Révision des tarifs communaux

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les différents tarifs communaux appliqués en 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de la salle multifonctions de la manière suivante. (cf. tarifs dans colonne ci-contre). Ces tarifs seront applicables au 01/01/2009.

Les tarifs pour les concessions de cimetière et columbarium, ainsi que pour la location de vaisselle et tables restent inchangés.

Compte rendu du conseil d'école

Madame le Maire fait part à l'assemblée du compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 13 novembre dernier. De plus, Madame le Maire présente à l'assemblée les 2 projets de sortie scolaire qui sont prévus l'année prochaine avec demande de participation de la commune à savoir :

- Classe de maternelle :

Séjour à Brest : 14 et 15 mai 2 350 €

- Classe élémentaire :

Séjour à Nantes : 16 au 18 mars 4 074 €

soit au Total 6 424 €

Elle rappelle à l'assemblée que la subvention annuelle versée à l'amicale des parents d'élèves se chiffre à 3 300 € et qu'en 2005, une subvention complémentaire avait été versée pour un voyage à Paris d'un montant de 1 900 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de verser une subvention complémentaire de 2 100 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Devis de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la maison de l'école et la création de logement locatifs

Madame le Maire présente à l'assemblée le nouveau devis transmis par M. Gosselin concernant la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la voirie provisoire et des réseaux primaires concernant le projet de rénovation de la maison de l'école et la création de cinq logements locatifs. Le devis se chiffre à 2 870,40 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne son accord et retient la proposition de M. Gosselin pour un montant de 2 870,40 € T.T.C.

Chenil Service

Madame le Maire informe l'assemblée que le précédent contrat souscrit auprès de la société Chenil Service arrive à expiration au 31/12/2008. Deux propositions sont soumises : la première correspond à une cotisation de 709,44 € TTC (ramassage du lundi au samedi midi), la seconde à un nouveau contrat 24h/24 - 7jours/7 - Coût : 760 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de retenir la même formule que les années précédentes pour un montant de 709,44 €.

Vœux du Maire

La date des vœux du Maire est fixée au Vendredi 9 Janvier 2009 à 20 heures.

Tarifs Communaux

Repas à la cantine

Élève.....2,15 €
Adultes.....4,75 €
Intervenants extérieurs...5,60 €

Garderie

Matin0,80 €
Soir1,40 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :

(tarif applicable à partir du 01/01/2009)

Salle presbytère50 €

Salle des fêtes

Petite salle sans cuisine

Apéritif dansant.....75 €
Lotos, cartes.....95 €

Petite salle avec cuisine

Un repas.....135 €
Deux repas.....165 €
Forfait deux jours.....185 €

Grande salle sans cuisine

Apéritif dansant.....95 €
Bal, Fest-Noz.....155 €

Grande salle avec cuisine

Un repas185 €
Deux repas.....215 €
Forfait 2 jours255 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)

La table.....1,50 €
10 chaises.....1,50 €
Jusqu'à 50 couverts.....5,00 €
Au-delà de 50 couverts10,00 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple80 €
Trente ans double.....140 €
Cinquante ans simple.....150 €
Cinquante ans double....210 €

Columbarium :

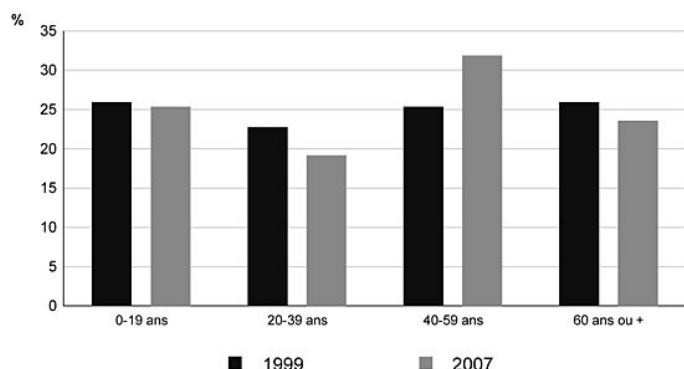
Dix ans305 €
Vingt ans457 €
Trente ans.....610 €

Population

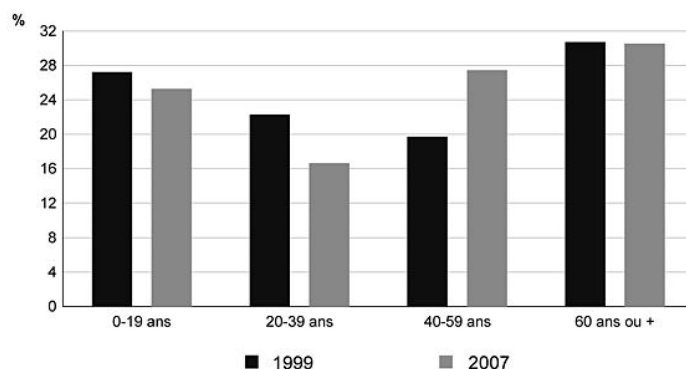
	2007	1999
Population	663	692
Part des hommes (%)	51,1	50,1
Part des femmes (%)	48,9	49,9

Depuis 1999, la population a diminué de 29 habitants, soit une baisse de 4,2%.

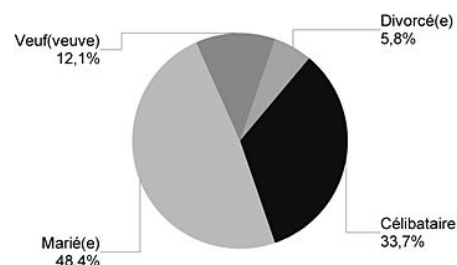
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Répartition des hommes selon l'âge


Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Répartition des femmes selon l'âge


Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Etat matrimonial en 2007 des 15 ans ou plus


Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2007
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	618
la même région (%)	91,6
la même commune (%)	82,8
le même logement (%)	75,7
une autre région ou à l'étranger (%)	8,4

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Type d'activité

	2007	1999
Population	663	692
Actifs	281	282
Actifs occupés (%)	38,6	37,0
Chômeurs (%)	3,8	3,8
Inactifs	382	410
Retraités ou pré-retraités (%)	29,1	27,0
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	6,6	7,7
Autres inactifs (%)	21,9	24,6

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Population active

	2007	1999
Population active (15-64 ans)	279	281
Population active occupée	254	255
Chômeurs	25	26
Taux d'activité (%)	71,7	71,1
Taux de chômage (%)	9,0	9,3

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Composition des ménages

	2007	1999
Nombre de ménages	291	279
Part des ménages d'une personne (%)	35,1	30,5
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	49,1	53,8
Nombre moyen de personnes par ménage	2,3	2,5

Depuis 1999, la commune compte 12 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 4,3%.

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007 - RP99 - Exploitations principales

Catégories de logements

	2007	1999
Ensemble des logements	414	405
Résidences principales	291	279
Part dans l'ensemble des logements (%)	70,3	68,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	86	66
Logements vacants	37	60

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

La commune compte 9 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 2,2%.

Parc des résidences principales

	2007	1999
Ensemble des résidences principales	291	279
dont		
- part des maisons (%)	98,3	99,6
- part des appartements (%)	1,0	0,0

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Caractéristiques des résidences principales

	2007	1999
Ensemble des résidences principales	291	279
Part des propriétaires (%)	85,2	83,5
Part des locataires (%)	13,4	14,3
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	53,6	57,0
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	7,9	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007 - RP99 - Exploitations principales

Ancienneté d'emménagement

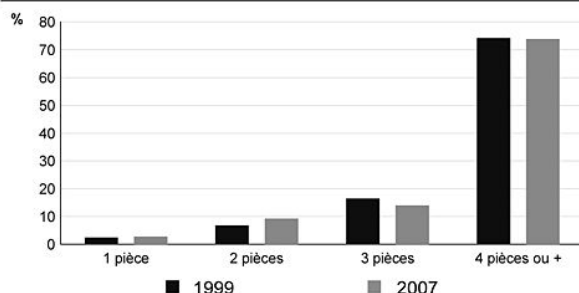
	2007
Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :	
- depuis moins de 5 ans (%)	19,9
- de 5 à 9 ans (%)	14,8
- 10 ans ou plus (%)	65,3
Ancienneté moyenne d'emménagement (années)	20

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Equipement des ménages

	2007	1999
Nombre de ménages	291	279
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	94,8	93,2
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	91,4	88,2

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007 - RP99 - Exploitations principales

Nombre de pièces des résidences principales


Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Nombre moyen de pièces

	2007	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,6	4,5
Nombre moyen de pièces par maison	4,6	4,5
Nombre moyen de pièces par appartement	3,3	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Le TRAD

Transport Rural A la Demande

Appeler la centrale au plus tard à midi, la veille de votre déplacement :

0 810 22 22 22

Le Trad vient vous chercher à domicile et vous dépose où vous le souhaitez sur le territoire de la CCKB.

Le Trad vous ramène à votre domicile à l'heure convenue lors de la réservation.

Le tarif de 2 € par trajet quelle que soit la distance parcourue.
(4 € l'aller-retour)

Effacement des réseaux



Avant



Après



Nos projets

Etude d'aménagement global du centre bourg

Cette étude a pour but de proposer une réflexion globale sur les objectifs suivants :

- travailler sur la pérennité du bourg de Kergrist-Moëlou en envisageant son développement de façon maîtrisée et raisonnée dans une optique de préservation de ses atouts (existence d'un patrimoine architectural intéressant, ...)
- améliorer son fonctionnement en terme de desserte, de circulations, de stationnements,
- réfléchir aux évolutions possibles à apporter à différents bâtiments (mairie, école, maison « Lozivit »,)
- rechercher et dégager les disponibilités foncières afin de se donner les moyens d'accueillir une population jeune qui désire s'installer ou rester sur notre commune.

L'ensemble de cette étude sera menée de façon à disposer de tous les éléments nécessaires pour bénéficier, lors de la réalisation des travaux, des financements ECO-FAUR du Conseil Régional. Elle intégrera également les principes de développement durable. Elle commencera début 2009 et se poursuivra sur 9 mois.

Durant cette réflexion, une concertation avec les Kergristois est prévue. Elle

favorisera l'écoute des habitants pour connaître leurs besoins, attentes et avis. Elle se fera sous forme d'exposition permanente à la mairie montrant l'évolution de l'étude, par des informations dans le bulletin communal. Des réunions publiques sont également prévues.

A l'issue de cette étude, il sera défini des priorités de travaux, qui resteront dictés par nos possibilités budgétaires.

Suite à un appel d'offres, le Conseil Municipal a choisi le cabinet d'architecte GOSSELIN pour travailler sur cette étude. Cet architecte est déjà connu des Kergristois, puisqu'il a réalisé la salle multi-fonctions.

Cette étude coûtera à la commune 20 000 €. Une subvention de 60 à 80% est sollicitée auprès du Conseil Régional.

Il nous paraît nécessaire de travailler dans cet esprit de réflexion et de concertation; nécessaire de prendre le temps pour étudier les différentes possibilités d'aménagement, ainsi que de rechercher les subventions envisageables sans lesquelles il nous serait impossible de réaliser nos projets.

Projets de logements locatifs

En partenariat avec la commune, la société B.S.B. va réaliser un petit lotissement de 4 pavillons locatifs près de l'école.

De plus, dans la même opération immobilière, elle réhabilitera la maison de l'école, en y créant 2 appartements.

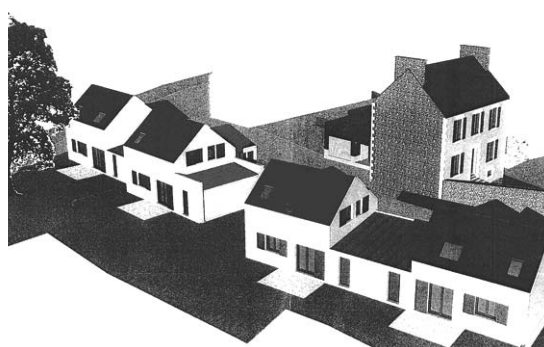
Principes de l'opération :

- la commune met à disposition, la maison, le terrain viabilisé,
- la société B.S.B. se charge de la construction des pavillons et de la rénovation de la maison,
- ces constructions ou rénovations répondent à une charte « environnement durable »,
- pour cette opération, la commune est subventionnée par la C.C.K.B. à hauteur de 2 287 € par logement.

Intérêts d'une telle réalisation :

- possibilité d'accueillir des familles dans des pavillons agréables à des loyers corrects,
- rénovation satisfaisante de la maison d'école : ce bâtiment, en très mauvais état, ne pouvait pas être détruit et le coût de la réhabilitation était trop élevé pour le budget communal.

Les plans de ce projet, établis par le cabinet de l'architecte Gosselin, peuvent être consultés en mairie.



Zones humides et cours d'eau

Inventaire des zones humides

C'est une préconisation du S.A.G.E. - Blavet (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, bassin versant du Blavet). Cet inventaire devra être réalisé avant 2010.

Pour notre commune, cet inventaire sera réalisé début 2009.

Nous avons fait appel à un bureau d'études. La société SERAMA a été choisie par le conseil municipal.

Ce cabinet d'études travaillera avec un groupe de suivi composé d'élus non agriculteurs, d'agriculteurs, de représentants d'associations de protection et d'environnement et de toutes autres personnes intéressées.

Le guide de travail comporte un cahier des charges spécifiant les données qu'il

importe de prendre en considération :

- identification et localisation des zones humides

- propositions de gestion permettant de sauvegarder l'intégrité de chacune d'entre elles

La commune restituera les résultats à la structure de suivi du S.A.G.E. qui assurera la synthèse et la coordination de ces inventaires. Elle transmettra ensuite l'ensemble des informations aux services de l'état, chargés de la police de l'eau.

Le coût de cette étude est de 7 833 € pour la commune. Elle sera subventionnée à 50% par l'agence de l'eau.

Inventaire des cours d'eau

Cet inventaire est aussi demandé par le S.A.G.E. Blavet. Il sera réalisé par le groupe de suivi qui travaillera sur l'étude des zones humides.

Les résultats seront, de la même manière, transmis à la structure de suivi du S.A.G.E.

Jardinons sans Pesticides

Certains types de désherbage sont interdits et peuvent être sanctionnés (arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 relatif à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires à proximité de l'eau)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

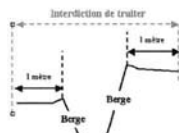
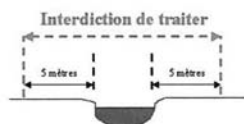
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIT, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.
EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr/> et <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/>

Il existe des alternatives au désherbage chimique :

- éviter les sols nus et utiliser des plantes couvres sols, ou le paillage naturel ou artificiel...

- Accepter les mauvaises herbes

- Désherber à l'eau chaude les petites surfaces

- Désherbage mécanique : binette, débroussailleuse, faucille....

Les produits versés sur les surfaces imperméables (terrasses, trottoirs, descentes de garage...) vont directement dans les fossés puis dans les rivières.

L'eau que nous buvons provient de la rivière :
préservons-la !

« Economisez l'eau, soignez-la. Elle vaut dix mille fois plus que le pétrole.
Car l'homme peut se passer du pétrole, mais il ne peut pas se passer d'eau »
Paul-Emile Victor

Journée Nature : 4 & 5 Octobre



Les participants à
"Les pierres ont une histoire"



Soirée contes au coin du feu

Si un arbre menace de tomber sur une ligne électrique :

EDF dépannage :

0810 333 122

Ne jamais toucher une ligne, ni une branche en contact ou proche d'une ligne. En cas de ligne à terre :

ne pas s'en approcher
prévenir EDF.



Notre journal communal a pris l'habitude d'ouvrir ses lignes aux récits des kergristois. Dans ce numéro, ce sont Gérard Munier et Frédérique Le Boulc'h, artisans boulangers à Kerbanel an Argoat que Laurent Le Corre et Roland Le Cam ont rencontré pour relater l'histoire de la boulangerie « la Baleine ». Une Boulangerie atypique qui vient de fêter ses 20 ans.



Boulangerie La Baleine

Kerbanel An Argoat
22110 Kergrist-Moëlou

tél: 02 96 36 55 20

www.boulangerie-labaleine.fr

Quinze heures trente, nous voilà à Kerbanel. Frédérique nous accueille en nous précisant que son boulanger dort mais qu'il ne va pas tarder. À peine le temps d'échanger quelques mots et voilà Gérard tout sourire. Le sommeil du boulanger a dû être réparateur, le réveil est gai ...

«Bon alors, qu'est-ce que vous voulez savoir ?» Tout, Gérard, on veut savoir tout !

Tout débute en asso ...

L'histoire du pain de Gérard et Frédo commence par la voie associative en 1978, à Kersaisy en Glomel. Gérard Alle, aujourd'hui pétrisseur de mots, est à leurs côtés pour enfourner. C'est la quête du « pain ensemble » cuit au feu de bois, du pain festif et des pizzas qui réunissent chaque vendredi soir boulangers et clients, membres de l'association Baraok. Gérard et Frédo ne sont pas tombés dans la farine en étant petits : Frédo a été dans un premier temps monitrice éducatrice puis couturière et Gérard a suivi une formation sur les métiers de la restauration. Pour ces deux-là, leur « boulangé » relève avant tout d'un projet de vie. Faire du pain ensemble et partager. Avant de se lancer dans l'aventure à Kergrist-Moëlou, Gérard et Fredo ont travaillé à la pizzeria « le Kumquat » à Rostrenen.

Dix ans après le début de l'association Glomelloise, un tissu relationnel s'est créé autour du bon pain et une réelle demande de consommateurs existe. C'est

donc en 1988 que Gérard franchit le pas et s'installe comme artisan boulanger à Kerbanel en Kergrist-Moëlou.

Une boulangerie à 3 kilomètres du bourg

Pas de grandes vitrines en vue, ni d'enseignes lumineuses clignotantes au centre du bourg. Pour la trouver La Baleine : il faut quitter le bourg de Kergrist en direction de Callac et puis tourner à gauche après quelques kilomètres. En fait, il suffit de suivre les pancartes pour atteindre le village de Kerbanel. Gérard et Frédo ont choisi le lieu pour y vivre et y travailler ensemble. La connaissance acquise en dix ans de pratique du four à bois, Gérard y construira le premier four de la boulangerie de la Baleine. La clientèle se constituera au départ sur le réseau créé par l'association BARAOK, puis s'étendra par le bouche-à-oreille parce que la qualité reste la meilleure publicité.

Une qualité qui nécessite pour Gérard une rigueur dans le choix des ingrédients : Farine biologique, sel de Guérande, levain de levure. Qualité du travail qui est effectué à 80% à la main, et qualité de la cuisson bien entendu qui est faite dans un four à sole tournante chauffé au bois. Un four Catalan, le troisième que Gérard utilise depuis le four à Fagots à l'époque de l'association à Glomel, en passant par le premier four à gueulard lors de la création de la Baleine.



Dépôts de pain et des mots autour du pain.

Six cents kilos de pains sortent chaque semaine de la Baleine. Des petits, des moulés, des blancs, au sésame, au tournesol, entiers ou tranchés... il y en a pour tous les goûts ! Un tiers des ventes a lieu sur les marchés de Carhaix, de Callac et de Bon Repos. Un tiers de la production est livrée par Gérard, car son réseau de clientèle s'étend dans un rayon de 35 Km, allant même jusqu'à Pont-Scorff. Il s'agit de dépôts de pains commandés par une ou plusieurs familles qui ne feraient pas le déplacement chaque semaine jusqu'à Kergrist-Moëlou. Les dépôts sont aussi pour Gérard et Frédo la preuve de l'existence de liens sociaux. Chez des particuliers dans une véranda, un garage, en passant par un Salon de coiffure à Guéméné, un bar à Gouarec. Gérard ouvre et referme des portes dont on lui a parfois confié les clefs. Le mot a sa juste place, celui de la confiance, celle qui ouvre les portes mais aussi les échanges humains. Le pain que l'on vient chercher chez son voisin par ce qu'il a été déposé par le boulanger, c'est un lien. Comme les mots que l'on échange avec le facteur en lui offrant un café lorsqu'il en a le temps. À ce titre, Gérard dans sa tournée a lui aussi de bonnes adresses: Blandine, une grand mère cliente des premiers jours qui attend son boulanger pour lui proposer un petit déj ! Gérard et Frédo ont des clients fidèles depuis le début de l'aventure, et même certains enfants de clients sont devenus clients à leur tour, les années passant.

Un tiers des ventes a lieu au fournil les jeudis et vendredi soir. Le vendredi soir, il fait bon à La Baleine. Une grande cheminée, quelques verres à déguster et des discussions qui s'égrènent comme du bon pain. C'est parce que la Boulangerie est un lieu de vie qu'on y trouve un tableau d'affichage avec les infos culturelles du moment, des livres ou des CD en dépôt vente, voire d'autres bons pro-

duits allant du cidre au vin en passant par les pommes, les terrines ... un vrai Magasin de « bonnes choses » ! Leur boulangerie est un commerce « pas tout à fait comme les autres » et si certains n'osent pas encore y venir, Gérard et Frédo peuvent les rassurer : la porte est ouverte et l'accueil vaut pour tous.

Trois personnes travaillent à la Boulangerie, Gérard, Frédo et Pierre leur employé. Quand on demande à Gérard si l'envie de produire plus ne lui a pas effleuré l'esprit, son sourire nous laisse entendre qu'il va falloir répéter la question ! Pour quoi faire ? « Ah, c'est sûr on engrange des bénéfices et puis on finit par s'acheter un hélicoptère et puis... » nous lâche-t-il en allusion à la fin tragique d'un grand Boulanger homme d'affaires Parisien. Gérard et Frédo sont artisans, et c'est l'envie du métier de boulanger qui les anime pas celle de devenir des gestionnaires loin du fournil.

Une Baleine, ça vit combien de temps ?

Au moins 20 ans car après la belle aventure continue depuis 1988. L'objectif est à la fois professionnel et familial dans cette conception de boulangerie rurale. Le couple sait qu'en ville, il aurait déjà revendu son affaire depuis longtemps. Ici, «c'est aussi notre maison et le lieu où l'on souhaite vivre» nous explique Frédo. Cet été à Kerbanel, la Boulangerie a fêté ses 20 ans, clients, copains, amis ont célébré ensemble le bel anniversaire de La Baleine .

Tiens au fait, pourquoi « La Baleine » ?

Monsieur Lody, ancien photographe à Rostrenen, avait repéré plusieurs beaux rochers du secteur et les avait nommés. Il y a donc un rocher de la Baleine non loin de la boulangerie. Comme le village s'appelle kerbanel , le jeu de mot était séduisant, avouent Gérard et Frédo. Et puis, une Baleine, c'est bien plus original qu'un Fournil d'antan !

Retrouvez toutes les photos de
cette journée sur :
www.boulangerie-labaleine.fr

20 ans déjà

Et oui ! le 08/08/1988, la boulangerie avait été inaugurée par une grande fête entre amis et clients.

Le 08/08/2008 était l'occasion de remettre ça avec à manger, à boire et en musique !



Calendrier des fêtes 2009

JANVIER

Vendredi 9 : Voeux du Maire

FEVRIER

Samedi 21 : Soirée crêpes
USK

MARS

Samedi 7 : Repas
Amicale de l'école

Vendredi 13 : Soirée musicale
Comité de jumelage

AVRIL

Dimanche 12 : Bal
Club de l'amitié

MAI

Samedi 16 : Randonnée
Gymnastique féminine

Jeu 21 : Pardon de Kergrist
Soirée crêpes
Comité des fêtes

JUIN

Samedi 20 : Rock Moëlou
Comité St-Lubin

Dimanche 28 : Kermesse
Amicale de l'école



Soirée potée de l'USK



Infos des associations

Amicale des parents d'élèves

Lors de l'assemblée générale de l'Amicale des Parents d'Elèves en Octobre, M. Yann Girard a été élu président.

M. GIRARD Yann
Pempoulrot
22110 KERGRIST-MOËLOU



Comité de jumelage

L'assemblée générale de l'association se tiendra vendredi 30 janvier à Peumerit-Quintin et une soirée musicale à l'occasion de la Saint Patrick est prévue vendredi 13 mars à Kergrist-Moëlou.

D'autre part, le comité de jumelage prévoit un double échange avec les communes Irlandaises jumelées en 2009. Un voyage en Irlande aura lieu en Avril, et nos amis Irlandais viendront en Bretagne durant l'été. Les personnes intéressées pour participer au voyage en Irlande peuvent déjà prendre contact avec le comité.

(contact : Nathalie Le Cam 02 96 29 22 70)



U.S.K. : Bon début de saison pour les écureuils !!!

Avec une cinquantaine de licenciés au club, les écureuils nous montrent cette saison encore, leur volonté de toujours progresser et de viser le haut de tableau.

L'équipe première se place sur le haut du podium, ex-æquo avec Maël-Carhaix, dans leur groupe de troisième division. Les joueurs de la A ont en effet réalisé un excellent début de saison, mais les efforts sont à poursuivre pour garder leur place de leader et oser espérer une montée en deuxième division.

L'équipe B n'a pas à rougir non plus puisqu'elle se trouve à la troisième place dans leur groupe de quatrième division.

N'oublions pas l'équipe C qui, pour sa deuxième

Gymnastique féminine kergristoise

"L'association existe depuis 1987 et la municipalité met gracieusement la salle des fêtes Lein ar Roch à notre disposition.

Les cours sont assurés par Julien Languille, animateur sportif diplômé. Une moyenne de 16 personnes, de 22 à 68 ans, y participent le jeudi soir de 19h30 à 20h30. Les participantes viennent principalement de Kergrist mais aussi des communes environnantes.

Les cours sont composés de 3 parties : échauffement, travail de renforcement musculaire, étirements-relaxation. Ils sont animés soit en ateliers soit en groupe.

La licence est de 65 € pour l'année avec deux premiers cours gratuits.

Le Samedi 16 Mai 2009, nous organiserons la randonnée pédestre au profit de la sclérose en plaques."

Le bureau est composée de:

MT Mauffray	présidente
N. le Guellec	vice-présidente
V. Trubuilt	secrétaire
I. Arhantec	trésorière



année d'existence, se place en quatrième position, dans un groupe différent mais au même niveau que la B Kergristoise.

Notons que cette année, l'USK a intégré et participe à la JSKB : Jeunesse Sportive du Kreizh - Breizh, une association qui encadre les jeunes footballeurs des communes de Maël-Carhaix, de Plévin, de Kergrist-Moëlou, de Glomel, etc.

L'USK remercie la présence active des bénévoles et supporters, indispensable au bon fonctionnement et à la convivialité du club, et adresse un grand merci aussi aux sponsors pour leur participation à la réalisation de leur calendrier mural 2009.

Nouveau : cours de broderie

Pour votre plaisir ou vos loisirs,

Gabrielle Guéguen-David, qui après 10 ans de cours à Quimper où elle a appris et réalisé de nombreux ouvrages comme des nappes, des nappes ou des tableaux, vous propose, des cours de broderie à Kergrist-Moëlou.

Ces cours seront dispensés pour débutants ou confirmés (le point de croix ne sera pas étudié). Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie.



Spectacle des maternelles
lors de l'arbre de Noël de l'école

Infos diverses

CCAS

M. Jean-Luc Guégan a été désigné pour siéger au CCAS en remplacement de M. Raymond Connan.

Circuit vélos

Avec l'aide de la CCKB et du Pays Touristique de Guerlédan - Argoat, les communes de la communauté viennent d'initier la mise en place d'un schéma vélo sur leurs territoires. La commune de Kergrist-Moëlou s'est positionnée avec la création de quatre boucles : elles auront pour but de satisfaire les amoureux du vélo (VTC et VTT) à la découverte de notre charmante commune riche en paysage et patrimoine.

ADSL (synthèse de la réponse du Conseil Général quant aux zones blanches ADSL)

L'éloignement par rapport aux centraux téléphoniques explique la "difficile" couverture ADSL de la commune et la présence de zones blanches. Le CG 22 met en œuvre la couverture hertzienne WiMax pour ces zones qui sera assurée par 4 sites : Rostrenen, Locarn, Kerien et Kerpert, dont la mise en service est prévue en Juillet 2009. Des campagnes de communication et d'information seront réalisées au premier semestre 2009. Malgré tout, il pourra subsister des zones "non couvertes". Le CG 22 et Armor Connectic examineront alors les solutions à mettre en œuvre au cas par cas (offres satellites par exemple).

Et aussi...

«T'es pas Cap»

Dans le cadre de l'opération "T'es pas Cap", organisée par la communauté de communes et la section enfance et jeunesse du centre nautique de d'animation de Glomel, un séjour à la montagne est organisé du samedi 11 au samedi 18 avril, pour les enfants de 12 à 14 ans.

Oxyjeunes : «Pour éviter qu'une question devienne un problème»

Oxyjeunes est un lieu neutre et anonyme qui propose aux jeunes âgés de 13 à 30 ans un accueil convivial, une écoute, un conseil, une éventuelle orientation vers d'autres professionnels. Les jeunes et/ou leurs parents sont reçus gratuitement avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Vincent Ménoret, Coordinateur-écouteur et David Cochen, Ecouteur permettent aux jeunes et aux parents d'échanger sur leurs interrogations autour des thématiques telles que l'adolescence, les difficultés relationnelles, les situations de conflit, le manque d'estime, le mal être, les idées noires, la sexualité, la violence, les drogues, etc.

Deux activités sont prévues, selon les conditions météorologiques rencontrées et condition d'enneigement : une activité d'hiver; une autre de printemps.

Renseignements, tarifs et réservations :
tél : 06.30.05.24.46.

Des permanences sont assurées à Carhaix, Rostrenen, Gourin et Pleyben assurant ainsi une bonne présence sur le territoire du Centre Ouest Bretagne.

Dans leur mission de Prévention, l'équipe d'Oxyjeunes intervient également dans les classes des collèges et lycées et participe à de nombreux collectifs de prévention sur l'ensemble du territoire.

Se rencontrer à

Carhaix : 02 98 99 41 86

et pour tout renseignements :

Gourin : 02 97 23 59 88

Rostrenen : 02 96 29 30 22

La doyenne de Kergrist a fêté ses 100 ans



Mme Germaine Youdec a fêté ses 100 ans, le Mercredi 1er Octobre, un siècle jour pour jour après sa naissance, entourée de sa famille, de ses amis, du CCAS et de la municipalité.



État civil

Du 1er Juillet
au 31 décembre 2008

NAISSANCES

Ylann LE BORU
26 juillet 2008
Le Croisty

Rozenn FREROT
25 août 2008
Moustermeur

Thibaut GESTIN
27 août 2008
Toulazen

Lucas LE GOEC
18 décembre 2008
9, lotissement communal

Melvin JEGOU
23 Décembre 2008
Noguellou

MARIAGES

CADIOU Thierry
&
ANDRE Armelle
6 septembre 2008

LE POUL Ludovic
&
RAULT Emilie
13 septembre 2008

FREROT Yannick
&
LE ROUX Véronique
20 septembre 2008

DÉCÈS

Régine LE GUILLOU
45 ans, 1 rue Guillaume Le Caroff
11 octobre 2008

Yves LE FLECHE
84 ans, Saint Lubin
15 octobre 2008

André GUEGUEN
59 ans, Crech An Guel
23 Octobre 2008

Rosalie LE BON
91 ans, Kerfloch An Dreff
25 octobre 2008

Simone GILOT
88 ans, 2 rue Etienne Le Meur
24 novembre 2008



Rozenn Frérot



*10 sourires
pour vous
souhaiter une
bonne et heureuse
année*



Maelly Kénaff



2009



Melvin Jégou



Lucas Le Goec

Morgane

maElly

thibaut

camille

yLann

rozEnn

U

maRion

Sacha

melVin

O

E

lucas

X

Bloavez Mad



Camille Le Goff



Marion Le Goff



Morgane Le Sech



Thibaut Gestin



Ylann Le Boru



Sacha Vasilic